

# Exemples de remboursement - 2021

## MNH Essentya Primo



	Prix moyen pratique ou tarif réglementé	Rembour- sement S.S	Rembour- sement MNH	Reste à charge	Précisions Utiles
--	---	------------------------	------------------------	-------------------	-------------------

### ✓ Hospitalisation

Forfait journalier hospitalier en court séjour	20,00 €	0 €	20,00 €	0 €	Frais réels limité à 15 jours par an
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	355,00 €	247,70 €	24,00 €	83,30 €	Pour cet acte dit « lourd », la MNH prend en charge intégralement la participation forfaitaire de 24 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	431,00 €	247,70 €	24,00 €	159,30 €	Pour cet acte dit « lourd », la MNH prend en charge intégralement la participation forfaitaire de 24 €

### ✓ Optique

Équipement optique de classe A <b>100% santé</b> (monture + verres) de verres unifocaux	125,00 €	22,50 €	0 €	102,50 €	
Équipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	345,00 €	0,09 €	0 €	344,91 €	

### ✓ Dentaire

Détartrage	28,92 €	20,24 €	0 €	8,68 €	
Couronne céramo-métallique <b>100% santé</b> sur incisives, canines et premières prémolaires	500,00 €	84,00 €	0 €	416,00 €	
Couronne céramo-métallique sur deuxième prémolaires	538,70 €	84,00 €	0 €	454,70 €	
Couronne céramo-métallique sur molaires	538,70 €	75,25 €	0 €	463,45 €	

### ✓ Aides auditives

Aide auditive de classe I par oreille <b>100% santé</b>	950,00 €	240,00 €	0 €	710,00 €	Application d'un prix limite de vente
Aide auditive de classe II par oreille	1 476,00 €	240,00 €	0 €	1 236,00 €	

### ✓ Soins courants

Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25,00 €	16,50 €	7,50 €	1,00 €	Le reste à charge correspond à la participation forfaitaire de 1€ retenue par la Sécurité sociale
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30,00 €	20,00 €	9,00 €	1,00 €	Le reste à charge correspond à la participation forfaitaire de 1€ retenue par la Sécurité sociale
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44,00 €	20,00 €	9,00 €	15,00 €	Le reste à charge comprend la participation forfaitaire de 1€ retenue par la Sécurité sociale
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	56,00 €	15,10 €	6,90 €	34,00 €	Le reste à charge comprend la participation forfaitaire de 1€ retenue par la Sécurité sociale

# Exemples de remboursement - 2021

## MNH Essentya 1



	Prix moyen pratique ou tarif réglementé	Rembour- sement S.S	Rembour- sement MNH	Reste à charge	Précisions Utiles
<b>✓ Hospitalisation</b>					
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20,00 €	0 €	20,00 €	0 €	Sans limitation de montant ni de durée
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	355,00 €	247,70 €	24,00 €	83,30 €	Pour cet acte dit « lourd », la MNH prend en charge intégralement la participation forfaitaire de 24 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	431,00 €	247,70 €	24,00 €	159,30 €	Pour cet acte dit « lourd », la MNH prend en charge intégralement la participation forfaitaire de 24 €
<b>✓ Optique</b>					
Équipement optique de classe A <b>100% santé</b> (monture + verres) de verres unifocaux	125,00 €	22,50 €	102,50€	0 €	
Équipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	345,00 €	0,09 €	0,06 €	344,85 €	
<b>✓ Dentaire</b>					
Détartrage	28,92 €	20,24 €	8,68 €	0 €	
Couronne céramo-métallique <b>100% santé</b> sur incisives, canines et premières prémolaires	500,00 €	84,00 €	416,00 €	0 €	
Couronne céramo-métallique sur deuxième prémolaires	538,70 €	84,00 €	36,00 €	418,70 €	
Couronne céramo-métallique sur molaires	538,70 €	75,25 €	32,25 €	431,20 €	
<b>✓ Aides auditives</b>					
Aide auditive de classe I par oreille <b>100% santé</b>	950,00 €	240,00 €	710,00 €	0 €	Application d'un prix limite de vente
Aide auditive de classe II par oreille	1 476,00 €	240,00 €	160,00 €	1 076,00 €	
<b>✓ Soins courants</b>					
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25,00 €	16,50 €	7,50 €	1,00 €	Le reste à charge correspond à la participation forfaitaire de 1€ retenue par la Sécurité sociale
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30,00 €	20,00 €	9,00 €	1,00 €	Le reste à charge correspond à la participation forfaitaire de 1€ retenue par la Sécurité sociale
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44,00 €	20,00 €	9,00 €	15,00 €	Le reste à charge comprend la participation forfaitaire de 1€ retenue par la Sécurité sociale
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	56,00 €	15,10 €	6,90 €	34,00 €	Le reste à charge comprend la participation forfaitaire de 1€ retenue par la Sécurité sociale

# Exemples de remboursement - 2021

## MNH Essentya 2



	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement S.S	Remboursement MNH	Reste à charge	Précisions Utiles
--	---	-------------------	-------------------	----------------	-------------------

### ✓ Hospitalisation

Forfait journalier hospitalier en court séjour	20,00 €	0 €	20,00 €	0 €	Sans limitation de montant ni de durée
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	355,00 €	247,70 €	24,00 €	83,30 €	Pour cet acte dit « lourd », la MNH prend en charge intégralement la participation forfaitaire de 24 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	431,00 €	247,70 €	24,00 €	159,30 €	Pour cet acte dit « lourd », la MNH prend en charge intégralement la participation forfaitaire de 24 €
Chambre particulière avec nuitée en médecine et chirurgie	76,00 €	0 €	76,00 €	0 €	Exemple pour un établissement avec convention mutualiste

### ✓ Optique

Équipement optique de classe A <b>100% santé</b> (monture + verres) de verres unifocaux	125,00 €	22,50 €	102,50€	0 €	
Équipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	345,00 €	0,09 €	170,00 €	174,91 €	
Forfait lentilles non remboursées Sécurité sociale (par an)	101,00 €	0 €	101,00 €	0 €	

### ✓ Dentaire

Détartrage	28,92 €	20,24 €	8,68 €	0 €	
Couronne céramo-métallique <b>100% santé</b> sur incisives, canines et premières prémolaires	500,00 €	84,00 €	416,00 €	0 €	
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires	538,70 €	84,00 €	228,00 €	226,70 €	
Couronne céramo-métallique sur molaires	538,70 €	75,25 €	204,25 €	259,20 €	

### ✓ Aides auditives

Aide auditive de classe I par oreille <b>100% santé</b>	950,00 €	240,00 €	710,00 €	0 €	Application d'un prix limite de vente
Aide auditive de classe II par oreille	1 476,00 €	240,00 €	160,00 €	1 076,00 €	

### ✓ Soins courants

Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25,00 €	16,50 €	7,50 €	1,00 €	Le reste à charge correspond à la participation forfaitaire de 1€ retenue par la Sécurité sociale
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30,00 €	20,00 €	9,00 €	1,00 €	Le reste à charge correspond à la participation forfaitaire de 1€ retenue par la Sécurité sociale
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44,00 €	20,00 €	9,00 €	15,00 €	Le reste à charge comprend la participation forfaitaire de 1€ retenue par la Sécurité sociale
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	56,00 €	15,10 €	6,90 €	34,00 €	Le reste à charge comprend la participation forfaitaire de 1€ retenue par la Sécurité sociale